



AFFICHÉ EN MAIRIE LE : 2 janvier 2025
PUBLIÉ SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE LE : 2 janvier 2025

COMMUNE DE VERNIOLLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

(ARTICLE L.2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

1. **DELIBERATION N°2024-87 : ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE GRANGE EN EQUIPEMENT STRUCTURANT DE CONVIVIALITE EN CENTRE BOURG**
Le conseil municipal attribue à l'unanimité les marchés de travaux de réhabilitation d'une grange en équipement structurant de convivialité aux entreprises suivantes :

Lot 1 - VRD / démolition / Gros-œuvre / Charpente : Titulaire : KAIROS - Montant du marché : 67 000,00€ HT (80 400,00€ TTC)

Lot 2 - Menuiseries extérieures : Titulaire : SARL PAYS D'OLMES MENUISERIES - Montant du marché : 19 431,98€ HT (23 318,38€ TTC)

Lot 3 - menuiseries intérieures : Titulaire : SARL LOUIS RUMEAU - Montant du marché : 11 231,55€ HT (13 477,86€ TTC)

Lot 4 - Plâtrerie - isolation - Faux-plafonds : Titulaire : SARL PLATRERIE LAGRANGE - Montant du marché : 18 177,86€ HT (21 813,43€ TTC)

Lot 5 - Revêtement des murs et sols : Titulaire : SAS ART & PEINTURE 09 - Montant du marché : 16 500,00€ HT (19 800,00€ TTC)

Lot 6 - Electricité : Titulaire : SCOP ELECTRICITE GENERALE ARIEGEOISE - Montant du marché : 13 000,00€ HT (15 600,00€ TTC)

Lot 7 - CVC - Plomberie : Titulaire : SOCIETE BM - Montant du marché : 14 480,13€ HT (17 376,16€ TTC)

2. **RAPPORT N°2 : RESILIATION AMIABLE DU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION D'UNE GRANGE EN EQUIPEMENT STRUCTURANT DE CONVIVIALITE - PROTOCOLE TRANSACTIONNEL ENTRE LA COMMUNE DE VERNIOLLE ET LE GROUPEMENT CONJOINT ARCHEA ARCHITECTES**
Le conseil municipal approuve à l'unanimité le protocole transactionnel de résiliation amiable du marché de maîtrise d'œuvre conclu avec le groupement ARCHEA architectes
3. **RAPPORT N°3 : ATTRIBUTION DU MARCHE DE NETTOYAGE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE ET DE L'ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE ELEMENTAIRE**
Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'attribution du marché de nettoyage de l'école et ALAE élémentaires à la société SNASO dont le siège est à Pins Justaret pour un montant annuel TTC de 43 732,15€
4. **RAPPORT N°4 : MARCHE DE FOURNITURE DE REPAS EN LIAISON FROIDE CONCLU ENTRE LA COMMUNE DE VERNIOLLE ET LE SIVE DE LA VALLEE DU CRIEU**
Le conseil municipal approuve à l'unanimité le marché de fourniture de repas en liaison froide avec le SIVE de la vallée du Crieu



AFFICHÉ EN MAIRIE LE : 2 janvier 2025
PUBLIÉ SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE LE : 2 janvier 2025

- 5. RAPPORT N° 5 : REVISION DES TARIFS DES SERVICES PERISCOLAIRES (RESTAURATION SCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS) - MISE A JOUR DU REGLEMENT DE SERVICE**
Le conseil municipal adopte à l'unanimité le maintien des tarifs de la cantine scolaire pour l'année 2025 et à la majorité les tarifs des prestations d'accueil périscolaire pour l'année 2025
- 6. RAPPORT N° 6 : SERVICE COMMUN RESTAURATION COLLECTIVE - FIXATION DU COUT UNITAIRE REPAS POUR L'ANNEE 2025**
Le conseil municipal approuve à l'unanimité la tarification du service commun de restauration collective
- 7. RAPPORT N° 7 : BUDGET ANNEXE RESTAURANT CLIENTS : REVALORISATION DE LA TARIFICATION DE LA VENTE DES REPAS PRODUITS PAR LA CUISINE CENTRALE**
Le conseil municipal approuve à l'unanimité la tarification des repas aux clients de la cuisine centrale
- 8. RAPPORT N° 8 : REQUALIFICATION D'UN ESPACE PUBLIC EN CENTRE BOURG - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX ANNEE 2025 - 1er DOSSIER**
Le conseil municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention auprès de l'Etat pour le projet de requalification d'un espace public en centre bourg dont le coût est estimé à 73 824,00€ TTC
- 9. RAPPORT N° 9 : REQUALIFICATION D'UN ESPACE PUBLIC EN CENTRE BOURG - DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT AU TITRE DES AMENDES DE POLICE ANNEE 2025**
Le conseil municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention auprès du Département pour le projet de requalification d'un espace public en centre bourg dont le coût est estimé à 73 824,00€ TTC
- 10. RAPPORT N° 10 : SECURISATION D'UN CHEMINEMENT PIETONNIER - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX ANNEE 2025 - 2ème DOSSIER**
Le conseil municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention auprès de l'Etat pour le projet de sécurisation du cheminement piétonnier avenue du Couserans dont le coût est estimé à 87 079,20€ TTC
- 11. RAPPORT N° 11 : SECURISATION D'UN CHEMINEMENT PIETONNIER - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT AU TITRE DU PROGRAMME « TRAVAUX D'URBANISATION EN TRAVERSE D'AGGLOMERATION »**
Le conseil municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention auprès du Département pour le projet de sécurisation d'un cheminement piétonnier avenue du Couserans dont le coût est estimé à 87 079,20€ TTC
- 12. RAPPORT N° 12 : RESTAURATION DE LA CROIX DU SABARTHES - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT ET DU DEPARTEMENT**
Le conseil municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention auprès de l'Etat pour le projet de restauration de la Croix du Sabarthes dont le coût est estimé à 19 672,25€ TTC
- 13. RAPPORT N° 13 : PROGRAMME DE TRAVAUX DE VOIRIE 2025/2026 SOUS MANDAT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - ADOPTION**
Le conseil municipal approuve à l'unanimité le programme de travaux de voirie 2025/2026 portant sur :

 - Rue du Mied des vignes (phase 1) : 44 481,16€ TTC
 - Point-à-temps : 27 997,20€ TTC
- 14. RAPPORT N° 14 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**
Le conseil municipal approuve à l'unanimité les créations d'emplois permanents et temporaires dans les services périscolaires et de cantine



AFFICHÉ EN MAIRIE LE : 2 janvier 2025
PUBLIÉ SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE LE : 2 janvier 2025

- 15. RAPPORT N° 15 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN MAITRE-NAGEUR DURANT LES SEANCES PISCINE DES ECOLES - AUTORISATION DE SIGNATURE**
Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention de mise à disposition d'un maître-nageur durant les séances piscine des écoles
- 16. RAPPORT N° 16 : INFORMATION SUR LA MISE A DISPOSITION DE DEUX ANIMATRICES AUPRES DE L'ASSOCIATION POLE AGGLOMERATION ADOLESCENCE JEUNESSE INFORMATION PREVENTION (PAAJIP)**
Le conseil municipal prend acte de la mise à disposition de deux animatrices auprès du PAAJIP à raison d'une heure par semaine dans le cadre de l'aide aux devoirs
- 17. RAPPORT N° 17 : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE - SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL DE L'EAU & ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2023**
Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par le SMDEA pour l'exercice 2023
- 18. RAPPORT N° 18 : TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX AERIENS SUR LA RUE DE LA REPUBLIQUE ET IMPASSE DU LAVOIR - PARTICIPATION AUX TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC**
Le conseil municipal approuve à l'unanimité la participation de la commune aux travaux d'éclairage public intégrés à l'opération d'enfouissement des réseaux de la rue de la République, impasse du Lavoir et rue de la Clotte fixée à 14 650,00€ et dans la limite de 10% de cette somme